



DOSSIER DE PRESSE

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



www.metropleTPM.fr
f i t @metropleTPM

Inauguration de la Maison de la Mobilité Toulon Provence Méditerranée

Mercredi 19 juin 2019 à 14h30



Maison de la Mobilité TPM, 34 rue d'Alger, 83 000 Toulon
Ouvert au public du mardi au samedi de 10h à 18h
Contact : maisondelamobilité@metropletpm.fr
04 94 93 37 37

www.metropletpm.fr/maison-mobilite

Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropletpm.fr

Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon, La Valette-du-Var

Maison de la Mobilité TPM



Vous accompagne dans tous vos déplacements

SOMMAIRE

La Maison de la Mobilité :

Vous accompagne dans tous vos déplacements

3

1. La Maison de la Mobilité, qu'est-ce que c'est ?

4

2. Un plan d'actions global

7

2

3. Des animations en perspective

10

4. Données chiffrées et dates repères

11

5. TPM et la Mobilité : les chiffres clefs

12



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agiudici@metropoletpm.fr

La Maison de la Mobilité TPM : vous accompagne dans tous vos déplacements

L'objectif principal de la Maison de la Mobilité est de sensibiliser et d'accompagner le grand public dans la pratique d'une mobilité durable*.

Situé en plein cœur du territoire, ce nouvel équipement animé par une équipe formée, regroupe l'ensemble des services et informations liés à la mobilité afin d'améliorer l'usage des différents modes de transport sur le territoire de la Métropole.



3

* La mobilité durable est une politique d'aménagement et de gestion du territoire qui favorise une mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement ainsi que du cadre de vie.



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

1. La Maison de la Mobilité, qu'est-ce que c'est ?

La Métropole Toulon Provence Méditerranée s'est engagée dans la mise en œuvre de son Plan de Déplacements Urbains 2015-2025 à proposer un panel d'offres de transports alternatifs à l'autosolisme. Les objectifs : diminuer le trafic automobile à un déplacement sur deux afin de limiter les nuisances environnementales, renforcer l'attractivité du territoire ainsi que la qualité de vie des habitants.

La mobilité durable au plus proche des usagers du territoire



Ensemble, vers une nouvelle mobilité

Dans le but de développer cette culture d'une mobilité plus durable et communiquer au plus près des usagers du territoire, **le Plan de Déplacements Urbains 2015-2025** a donc prévu la création d'une « Maison de la Mobilité » pour promouvoir auprès du grand public les solutions de mobilité alternative.

Sa localisation au cœur du territoire permet de contribuer au processus de dynamisation du centre-ville de Toulon et de favoriser l'accès du plus grand nombre. Elle a été conçue comme **un lieu de sensibilisation à destination du grand public**. On y retrouve notamment toutes les informations sur l'offre multimodale du territoire.

4



200 m de la station maritime principale

300 m du Stade Mayol

500 m de la place de la Liberté ou du Campus Porte d'Italie

750 m du Pôle d'Echanges Multimodal et du futur quartier Chalucet

La Maison de la Mobilité regroupe l'ensemble des services liés à l'offre disponible sur le territoire de la Métropole.

Des postes informatiques sont proposés en libre accès au public. Une équipe d'accueil ainsi qu'une permanence du réseau Mistral les accompagnent du mardi au samedi de 10h à 18h dans leurs démarches et besoins en mobilité. Celle-ci facilitera la relation entre l'utilisateur et les réseaux de transports et pourra de ce fait améliorer la connaissance des besoins et proposer des alternatives d'offres de tarification.



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

Un projet qui s'inscrit dans l'histoire de la vieille ville de Toulon



Un emplacement stratégique au carrefour des transports terrestre et maritime.

La boutique du Bottier d'Orsay au 34 rue d'Alger, fermée depuis 22 ans a été rachetée par la Métropole TPM en 2016. **Celle-ci occupe le rez-de-chaussée sur environ 100 m².** Au-dessus, a été prévu un programme de 11 logements sociaux gérés par le bailleur, Toulon Habitat Méditerranée.

Le site rue d'Alger avant les travaux



5

La Maison de la Mobilité offre de grands espaces pour l'installation d'écrans muraux et une grande modularité permettant l'évolution de l'espace en lieu d'exposition, de réunion ou de conférence, grâce à du mobilier simple et modulable.

Des missions multiples : informer promouvoir, favoriser, rencontrer, vendre



Il s'agit avant tout **d'un lieu de services et d'activités pour faciliter l'appropriation de l'offre de mobilité globale par les usagers :**

- **Informer** les usagers du territoire sur les questions de mobilité en un point d'accueil unique et dédié.
- **Promouvoir l'usage des modes alternatifs** à la voiture individuelle par des actions de sensibilisation à l'éco-mobilité.
- **Favoriser les échanges et transferts d'expériences :** missions de conseil et d'accompagnement des entreprises, les associations, les particuliers ainsi que les partenaires des déplacements.



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

- Créer un lieu de rencontre avec l'organisation d'évènements ponctuels et la valorisation de toutes les initiatives qui touchent les déplacements des habitants et visiteurs du territoire.
- Vendre des titres de transports réseau Mistral et accompagner l'achat en ligne des autres titres de transports (SNCF, TLV, Zou...).
- Proposer une permanence du réseau Mistral avec vente directe de l'ensemble de leur offre commerciale.

Des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux

La Maison de la Mobilité TPM répond à plusieurs enjeux concernant **la réduction de l'usage de la voiture individuelle et la promotion de l'usage des modes de transport durable**. Comme le PDU, elle a l'objectif de participer à :

- la lutte contre le changement climatique
- les problématiques environnementales
- l'attractivité économique des entreprises et des territoires
- la valorisation du foncier sur les bassins d'emploi
- le progrès social par l'accès à l'emploi
- la prise en compte des enjeux de santé publique
- la réduction du risque routier
- la responsabilité sociale des entreprises
- la qualité de vie

Des objectifs de mobilité durable et alternative pour tous

6

- **Garantir** le droit à la mobilité pour tous
- **Sensibiliser et accompagner** le grand public dans la pratique d'une mobilité durable
- **Contribuer** aux objectifs de part modale du Plan de Déplacements Urbains 2015 – 2025 qui sont :
 - Baisse de la part de l'automobile à 50% dans les déplacements en proposant plus de solutions de mobilité attractive
 - Doublement des déplacements en Transport en Commun pour atteindre 10%
 - Multiplier par 2,4 le nombre quotidien de déplacements à vélo à l'horizon 2025 pour atteindre une part modale de 3%



2. Un plan d'actions global

Il s'agit d'un lieu de services pour faciliter l'appropriation d'une offre globale par les usagers :

Les transports en commun à 3 dimensions



Le territoire de TPM **dispose d'un réseau de transports en commun à 3 dimensions** : les lignes terrestres, les lignes maritimes de la petite rade et des îles d'Hyères, et le transport aérien avec le téléphérique du Mont Faron.

Dès lors, **la Maison de la Mobilité est le lieu d'information et de consultation pour** :

- les plans, horaires et informations de circulation sur les réseaux des transports en commun,
- les services usagers PMR, Nocturnes, Appel bus...
- la vente de l'ensemble de l'offre de transport du réseau Mistral : titres magnétiques, rechargement de titre sur la carte sans contact, création et renouvellement d'abonnement, tarifications spécifiques.

7

La circulation à vélo et autres modes actifs

La Métropole compte 269 km d'itinéraires cyclables, ce qui en fait l'un des réseaux les plus denses de France. La Maison de la Mobilité TPM apporte l'information aux usagers, concernant :



- le Plan des itinéraires cyclables et autres modes actifs sur le territoire TPM, (Plan Vélo),
- les aides à l'acquisition des Vélos à Assistance Electrique (VAE),
- les points de location, vente et réparation,
- les consignes vélo,
- les parcs à vélo,
- les sentiers de randonnée, sentier du littoral, les trottinettes (réglementation) et autres modes actifs : skate, roller,...



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

Faciliter la circulation-automobile et proposer des alternatives

Sur place, le public dispose des informations sur les déplacements en voiture :

- **les bornes de recharge pour véhicules électriques** : localisation des bornes présentes sur la Métropole,

- **le covoiturage** : informer sur les aires de covoiturage et accéder aux sites internet dédiés,

- **les parkings Relais** : renseigner sur l'emplacement des parkings-relais, le nombre de places disponibles ainsi que les lignes de bus et bateaux-bus situées à proximité,



- **le stationnement** : localisation, nombre de places et tarifs des parkings de la Métropole,

- **les panneaux à messages variables** sur les autoroutes (infos Trafic Autoroute).

Circuler autrement

L'objectif de la Maison de la Mobilité TPM est de promouvoir l'usage des modes alternatifs à l'automobile : transports en commun, modes actifs (marche, vélo, covoiturage, etc.) par des actions de sensibilisation à l'éco-mobilité.

De plus, elle prévoit plusieurs actions à mener en lien avec la grande accessibilité (aéroport, gares...).

8



©Zinkevych PTE et ©TPM

Lever les freins à l'emploi



L'absence de permis de conduire constitue souvent un frein à l'accès à l'emploi ou à une formation. En effet, en 2007, TPM a mené une enquête en partenariat avec les missions locales et l'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'aire toulonnaise et du Var (AU[dat]) auprès de plus de 500 jeunes sur les difficultés d'accès à l'emploi. Celle-ci a fait clairement apparaître que les problèmes de mobilité constituent le premier frein à l'emploi.

La Maison de la Mobilité permet ainsi d'apporter des informations sur des actions déjà menées sur le territoire de TPM telles que : l'aide au permis, les auto-écoles associatives, le micro-crédit social, le dispositif d'aide à la mobilité... Elle a aussi pour objectif d'être un lieu d'échange et de propositions de nouveaux projets en lien avec l'emploi.



Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / agjudici@metropoletpm.fr

Favoriser les échanges et transferts d'expériences

La Maison de la Mobilité a pour vocation d'être **un lieu de rencontres autour des transports et de la mobilité en général**. Elle crée des liens avec **les missions de conseil et d'accompagnement des entreprises** ou encore avec **les collectivités et les établissements scolaires ainsi qu'avec les associations**.

Dans ce but, elle organise des événements ponctuels et valorise toutes les initiatives qui touchent les déplacements des habitants et visiteurs du territoire.

Des journées d'échanges avec les scolaires du territoire seront également organisées dans le cadre de journées d'information et de sensibilisation à la mobilité.

Informier sur les conditions de déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

La Métropole TPM, à travers le Schéma Directeur d'accessibilité et l'agenda d'Accessibilité programmé (SDA-Ad'Ap), poursuit sa politique en faveur de l'accessibilité des transports à mobilité réduite. **La Maison de la Mobilité est un lieu d'information pour les PMR** afin d'améliorer leurs déplacements au sein de la Métropole. L'établissement propose à ce titre : du conseil personnalisé, des orientations vers des acteurs partenaires, de l'information liée à l'accessibilité aux réseaux de transport, gares, voiries...

Développer l'inter-modalité et multi-modalité

9



Les pôles de correspondance – gare routière, Pôles multimodaux, aéroport... - constituent des périmètres stratégiques sur lesquels s'appuie l'organisation des transports en commun.

Ils offrent une **desserte en transport importante**, un niveau de services associés, un aménagement de qualité et bénéficient d'une forte visibilité.



La Maison de la Mobilité prévoit donc des actions menées **en lien avec ses partenaires locaux** de la mobilité : SNCF, réseau Mistral, la Région, aéroport...

Proposer une offre de transport adaptée à l'activité touristique du territoire

La forte attractivité touristique du territoire se traduit par un afflux massif de population en période estivale.



L'objectif est de doter le territoire d'une vision précise des déplacements en été. Dans ce but, des sondages seront réalisés auprès des touristes afin de mieux appréhender les comportements, et de proposer un plan d'actions. Il en sera de même concernant l'offre de transport et les services associés (information, tarification des transports, signalétique...). Ces études seront menées en lien avec l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI Provence Méditerranée) et les autres partenaires locaux.



Valoriser les usages numériques : information et accompagnement

La Maison de la Mobilité fournit des renseignements en s'appuyant sur les nouvelles technologies. Elle met à disposition des postes informatiques en libre accès permettant aux usagers de s'informer sur la mobilité, calculer des itinéraires, acheter en ligne les titres de transports ou encore accéder aux sites Internet des partenaires. Une page dédiée à la Maison de la Mobilité dans la rubrique «Mobilité» a été créée sur le site Internet de la Métropole :

www.metropoleTPM.fr/maison-mobilite

3. Des animations en perspective

Différents modes d'intervention avec les acteurs et les cibles

La Maison de la Mobilité est un lieu référence et de vie autour de la mobilité durable, avec une programmation annuelle composée :

- **D'actions de sensibilisation** sur des lieux ciblés de forte fréquentation : universités, zones d'activités, aires piétonnes ...
- **Des permanences régulières dans des lieux ciblés en fonction des publics visés:** institutions publiques, mairies, zones d'activités, campus universitaires, offices de tourisme et acteurs sociaux, partenaires de la Maison de la Mobilité.



4. Données chiffrées et dates repères

Chiffres clefs

Coût d'investissement

- Acquisition foncière bâtiment : 1 200 000 €
- Etudes : 70 000 €
- Travaux : 350 000 €

Cofinancement

- Union Européenne FEDER : 153 867 €
- Région SUD PACA : 66 666 €
- Total co-financement public : 222 533 €

Surface exploitée : 100 m² environ

• 1 équipe d'accueil et 1 permanence réseau Mistral

Dates repères

- **2013** : Déclaration d'Utilité Publique
- **2015** : Achat par TPM
- **2^{eme} trimestre 2016** : Consultation de la Maîtrise d'œuvre
- **Décembre 2017** : Début des travaux
- **19 juin 2019** : Inauguration de la Maison de la Mobilité

Maître d'ouvrage

Métropole Toulon Provence Méditerranée

Maître d'œuvre

Cabinet Leccia Cazorla

Partenaires

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur (DREAL PACA)
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- Région SUD PACA
- Département du VAR
- Base Navale de Toulon
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCVI)
- Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var (AUDAT)
- Réseau Mistral
- TLV-TVM
- Régie d'Exploitation et de Développement des Installations du Faron (REDIF)
- SNCF
- VINCI
- AEROPORT Toulon Hyères
- Association de Développement des Entreprises de Toulon-Ouest (ADETO)
- ESCOTA
- Association des entreprises du Pôle d'activités de Toulon-Est (AFUZI)
- La Crau Pôle



5. TPM et la Mobilité : les chiffres clefs

Le transport : 1^{er} budget de la métropole avec 132 millions € en 2018 !

Bus :

- ✓ 32 millions de voyageurs par an
- ✓ 131 lignes sur le territoire
- ✓ 43% de véhicules propres, soit 136 bus électriques, hybrides et gaz, d'ici 2020
- ✓ Les tarifs les moins chers de France : 1 € avec la carte 10 voyages ; 1,40 € pour le ticket unitaire ; 0,48 €/jour pour les moins de 26 ans avec l'abonnement annuel grâce à une politique tarifaire « jeune »

Bateau-bus :

- ✓ 1^{er} réseau bateaux-bus de France
- ✓ 2,8 millions de voyageurs

TLV vers les îles d'Or au départ de la Tour Fondue et du port d'Hyères :

- ✓ 1 095 506 voyages en 2018

RER toulonnais :

- ✓ 7 gares et haltes sur la Métropole dont 2 gares TGV et 2 en construction (Sainte-Musse et Escaillon)

12

Covoiturage :

- ✓ 2 aires de covoiturage
- ✓ 224 places de parking

Parkings relais :

- ✓ 16 parcs relais
- ✓ 4000 places de parking

Vélo :

- ✓ 269 km d'itinéraires cyclables
- ✓ 2110 places de stationnement
- ✓ 3560 bénéficiaires de l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique

Dispositif « La culture nous transporte »

Aéroport :

- ✓ 17 destinations
- ✓ Ligne Toulon/Paris Charles de Gaulle : vol quotidien/100 destinations/40 pays

Téléphérique

- ✓ 190 000 voyageurs en 2018

Aide au permis

- ✓ Plus de 1600 bénéficiaires depuis 2010

Achat d'un Vélo à Assistance Electrique : jusqu'à 25% remboursés par TPM

